



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commination de faillite
Date de publication: SHAB 08.10.2020
Publications supplémentaires: KABJU 08.10.2020
Numéro de publication: SB07-0000000045

Entité de publication

Office des poursuites et faillites Delémont, Rue de l'Avenir 2, 2800 Delémont

Commination de faillite Solomon Engineering SA

Débiteurs:

Solomon Engineering SA
CHE-113.998.208
Chemin du Noir-Bois 3
2853 Courfaivre

Créanciers:

Credit Suisse (Schweiz) AG
CHE-166.233.400
Paradeplatz 8
8001 Zürich

Numéro du commandement de payer:

21913450 du: 06.05.2020

Créances:

CHF 233045.50
Contrat de leasing consistant en un centre d'usinage ROTOPAL 230-ATS selon PV de livraison et réception de l'équipement du contrat de leasing no 17.2308.801 avec Ecofina SA du 02.10.2017. Redevances échues au 09.05.2019 et redevances mensuelles à échoir jusqu'au 31.12.2022. Selon lettre recommandée de mise en demeure et de dénonciation du 09.05.2019

Coûts supplémentaires:

CHF 499.80

Motif de la créance:

Frais commandement de payer et commination de faillite

Remarques juridiques:

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent.

Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Point de contact:

Office des poursuites et faillites Delémont
Rue de l'Avenir 2
2800 Delémont